

*Question présentée par le député :*

*M. Christo Ivanov*

*Date de dépôt : 24 novembre 2020*

## **Question écrite urgente**

**Quand sera construit le parking pour les forains initialement prévu à la route du Bois-Brûlé ?**

En novembre 2010 déjà, le Grand Conseil votait la loi 10673 ouvrant un crédit d'investissement de 12 677 000 francs. Sur cette somme, un montant de 1 590 000 francs était prévu pour la construction d'un parking en surface d'une capacité de 39 places destiné aux forains et aux gens du voyage à la route du Bois-Brûlé au Grand-Saconnex.

L'exposé des motifs à l'appui du projet de loi précisait que, comme le site de la Bécassière ne permettait pas de loger le parking destiné aux métiers des forains et à leurs véhicules lourds, ce dernier serait localisé dans la zone industrielle existante route du Bois-Brûlé sur les parcelles 612 et 691 appartenant à l'Etat de Genève, commune du Grand-Saconnex.

En réponse à la QUE 157, le Conseil d'Etat avait précisé que l'autorisation de construire relative à la construction d'un parking en surface à la route du Bois-Brûlé, au Grand-Saconnex, n'avait pas été octroyée en raison d'un avis défavorable émis par l'aéroport. « Après plusieurs études d'implantations, l'office des bâtiments a identifié, sur la commune de Bellevue, une parcelle propriété de l'Etat qui serait susceptible d'accueillir le parking de 39 places pour véhicules lourds. L'étude de faisabilité est en cours et aurait dû aboutir en mai 2014. »

Les forains stationnent leurs véhicules lourds sur une parcelle à Vernier, dont le bail a été résilié pour fin 2021. La réalisation d'un parking à Bellevue n'a toutefois pas encore vu le jour et le nombre de places s'annonce d'ores et déjà insuffisant.

Mes questions sont les suivantes :

- *Le parking pouvant accueillir les véhicules lourds des forains sera-t-il disponible avant fin 2021 ?*
- *Avec seulement 39 places, le site de Bellevue n'est-il pas sous-dimensionné ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.